

HISTOIRE SANS PAROLE **Privatisons tout !**

"La privatisation est un transfert de la propriété d'une grosse partie voire de la totalité du capital d'une entreprise du secteur public au secteur privé" peut-on lire sur Wikipedia.fr. Sur Mikipedia.dz, il en va autrement. Qu'on en juge...



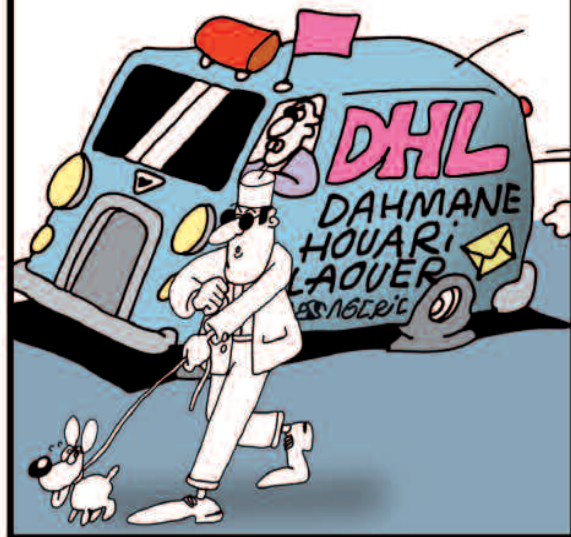
Il y a deux catégories d'entreprises : celles qui marchent bien et qui font des bénéfices et les autres qui croulent sous les dettes, sans logique de rentabilité, qui ne produisent rien et qui doivent nourrir une pléthore de travailleurs démotivés (Réacpedia). Le secteur privé préfère, de loin, la première catégorie.



Ainsi on a vu des "Souq-el-fellah" devenir des "Supérettes" rentables en un tournemain, des cinémas déserts (qui passaient des vieux films noir & blanc comme "Metropolis") devenir des salles bondées qui projettent des... matchs de foot espagnols.



Idem pour les services d'acheminement du courrier du service public qui glissent doucement vers le privé non-exploiteur (un peu quand même). Maintenant, quand on envoie une lettre recommandée, elle arrive à bon port mais c'est plus cher donc rentable pour Ammi Kada (nouveau patron). Si elle n'arrive pas, c'est qu'elle a été acheminée par la poste classique.



On a vu aussi les anciennes Pizzerias de l'Etat qui nous servaient des pizzas froides et sans mozzarella passer au privé qui nous propose ses délicieuses pizzas à la viande d'âne hachée. Les exemples sont légion. Regardons un peu les transports publics avec ces tramways bleus, chers, lents et qui ne vont pas où on veut. Des autobus crasseux souvent en panne d'idées. Dans le privé, les minibus (J9 Peugeot) nous entassent pour quelques dinars mais respectent l'obligation de nous déposer quand ils tombent en panne.



Pratiquement tout a été privatisé pour faire le bonheur d'une nouvelle caste. Tout sauf la justice. On sait déjà qu'il existe des avocats «privés» mais il faut passer à un autre palier. Pour parler franchement, rien ne vaut une justice parallèle, une justice amie, souple, révolutionnaire, familiale, en adéquation avec la réalité du pays. De la parole aux actes, on a vu jaillir du sol des tribunaux privés flamboyants neufs. Ammi Kada est heureux, l'Algérie a les moyens de devenir un Pays de Cocagne.



Les premiers juges privés font leur apparition. Plus sympas que les autres, entrepreneurs, joviaux, on les reconnaît à leur chéchia rouge. Avant on nous imposait un juge d'office, maintenant on peut choisir librement son juge en fonction d'une région, de nos affinités et bien sûr, de nos moyens.



Si au bout d'un jugement le verdict n'est pas en notre faveur, on peut faire appel... (appel téléphonique vers un autre juge plus conciliant mais un peu plus cher naturellement). Voilà les côtés pratiques de la privatisation.



Maintenant que la justice est privatisée, Ammi Kada lorgne du côté de... Hassi Messaoud. Mmm!... Y a bon par là !



Pensez-vous que Ammi Kada arrivera à ses fins? Nous verrons ça dans une prochaine page si Dieu veut.

